

Orthez

Présentation de la politique environnementale d'Orthez

L'Agenda 21 d'Orthez évolue

En janvier 2010, un service dédié à la politique du développement durable a été créé avec pour objectif de mettre en place un **Agenda 21***. En juin 2012, le conseil municipal a délibéré en faveur de ce programme d'actions.

La nouvelle municipalité, élue en mars 2014, a souhaité modifier le contenu de ce programme d'actions afin qu'il réponde à sa politique. La volonté est de recentrer l'action du service Agenda 21 sur la thématique environnementale. Philippe GAUDET, adjoint en charge de l'environnement et de l'urbanisme, pilote ce changement.

* Un Agenda 21 est un programme d'actions en faveur du développement durable pour le 21^{ème} siècle.

De nouveaux axes de travail sont définis

Ainsi, quatre axes prioritaires ont été définis. Une attention particulière à la participation, qu'elle soit interne à la Mairie ou citoyenne, sera portée sur chaque action :

AXE 1

Intégrer le développement durable dans la gestion des grands projets de la collectivité

Exemple :

- Rénover les bâtiments communaux

Agir pour l'environnement

Exemples :

- Préserver et favoriser la biodiversité du territoire
- Préserver la santé des habitants

AXE 2

AXE 3

Éduquer à l'environnement

Exemples :

- Sensibiliser les acteurs du territoire
- Intégrer des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans la politique culturelle de la ville

Maîtriser l'impact de la collectivité sur l'environnement

Exemples :

- Sensibiliser les agents communaux et les utilisateurs des bâtiments sur les éco-gestes
- Développer la politique d'achat durable de la collectivité

AXE 4

Ce programme regroupe actuellement 28 actions dont certaines sont présentées sur les panneaux de cette exposition. Le programme complet sera diffusé prochainement sur le site Internet (www.mairie-orthez.fr).

Présentation officielle de la politique environnementale de la municipalité

Une réunion publique est proposée
le jeudi 4 juin 2015 à 19h,
salle du rez-de-chaussée en Mairie,
pour présenter la politique environnementale de la municipalité.
Elle sera suivie d'un débat avec la salle.

Contact

Marion BIDART

chargée de l'Agenda 21

et du développement durable

05 59 69 00 83 / agenda21@mairie-orthez.fr



Orthez
La [Re]belle

Axe 1 : Intégrer le développement durable dans la gestion des grands projets de la collectivité

La municipalité possède de nombreux projets pour sa mandature. L'ensemble de ces projets vont prendre en compte la thématique environnementale : trois ambitions sont présentées ci-dessous.

► Rénover les bâtiments communaux

CONSTAT

Un patrimoine bâti communal important (environ 80 bâtiments), vieillissant avec des consommations énergétiques impactant fortement le budget de la commune

En 2013 :

Électricité :
3 300 000 kWh = 483 000 €
Gaz :
4 800 000 kWh = 268 000 €

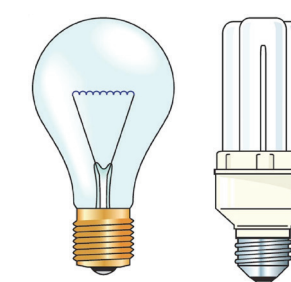
OBJECTIFS

Réduire les consommations énergétiques des bâtiments pour diminuer :

- l'impact environnemental de la collectivité
- les dépenses de la commune

MOYENS

Réalisation sur 10 bâtiments communaux de Conseils d'Orientations Energétiques en partenariat avec le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques ou SDEPA (Ex : Ecole des Soarns, Théâtre Francis Planté, Piscine municipale...)



EXEMPLES

La rénovation de l'école de Départ permettra de réaliser des économies d'énergies grâce à l'amélioration de l'isolation et de la ventilation.

► Agir sur les déplacements



CONSTAT

Impact environnemental et social important des déplacements en voiture :
émissions carbone, pollution, bouchons...

OBJECTIFS

- Réduire l'usage de la voiture
- Favoriser l'usage de mode de transport alternatif à la voiture
- Permettre le développement de nouvelles technologies sur le transport

EXEMPLES

De 2015 à 2017 :

- Installation de bornes électriques en partenariat avec le SDEPA pour favoriser le développement des véhicules électriques
- Aménagement d'une vélo-route en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

► Intégrer le développement durable dans les grands chantiers de la commune

Perspectives de la rue Jeanne d'Albret et de la gare routière après rénovation



L'environnement est menacé par les activités humaines. À travers trois ambitions, la municipalité souhaite agir en faveur de l'environnement.

► Préserver et favoriser la biodiversité du territoire



Le lac du Grecq

Panneau d'identification
installé par l'association
Orthez Biodiversité



CONSTAT

Le lac du Grecq présente une faune et une flore riches et variées
La gestion différenciée du site permet leur développement

OBJECTIFS

Favoriser et mettre en valeur la biodiversité du lac

MOYENS

- Poursuite de la gestion différenciée du site
- Signature en 2013 d'une charte pour favoriser la biodiversité et améliorer la gestion du site
- Réalisation de panneaux d'information sur la gestion et la biodiversité du lac

► Favoriser le tri et la réduction des déchets

CONSTAT

Observation en 2014 qu'une grande quantité de denrée alimentaire est jetée en fin de repas

MOYENS

- Réalisation d'études dans les cantines
- Modification du système d'inscription
- Intervention dans les classes

OBJECTIFS

- Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration municipale
- Respecter les besoins nutritionnels des enfants
- Sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire

EXEMPLE

Certains plats sont souvent jetés entre 20 et 40 % (pouvant aller parfois jusqu'à 60 %).



Mesure d'un reste de plat en fin de repas

► Préserver la santé et l'environnement des habitants

>> Aider au développement de la production alimentaire locale, bio et de qualité



Potagers bio



CONSTAT

L'agriculture conventionnelle a un impact fort sur l'environnement et la santé.
Peu de produits issus de l'agriculture biologique sont proposés dans la restauration municipale.

OBJECTIFS

Approvisionner la cuisine centrale en produits biologiques majoritairement issus du Sud Ouest :
En 2017 : 20 %
En 2020 : 35 %



MOYENS

Signature de la charte d'engagement ARBIO Aquitaine en février 2014 pour développer une alimentation bio, locale et de qualité dans la restauration municipale de la Mairie d'Orthez.

>> Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics et privés de la commune

CONSTAT

Les pesticides représentent un important enjeu sanitaire et environnemental.

Sur le territoire, ils sont notamment utilisés pour désherber la voirie.

OBJECTIFS

- Réduire l'utilisation de pesticides dans la gestion de la voirie
- Faire accepter à la population la présence potentielle d'herbes indésirables

MOYENS

Réalisation d'un quartier test «zéro pesticide» à Orthez pendant deux ans en mettant en œuvre des techniques alternatives.

Les pesticides ne tuent pas que les herbes indésirables...



Orthez s'engage pour un quartier sans pesticide

Pour l'environnement et la santé de tous



Campagne d'affichage «zéro pesticide»

Afin de permettre une prise de conscience générale que la protection de l'environnement est l'affaire de tous, il est nécessaire de proposer des actions de sensibilisation.

► Sensibiliser les acteurs du territoire



Animation
de Culture Y Nature

CONSTAT

En complément des actions de sensibilisation déjà proposées par la collectivité, il est nécessaire de les développer en fédérant notamment les acteurs du territoire.

OBJECTIFS

- Proposer des actions en faveur du développement durable avec les acteurs du milieu scolaire.
- Favoriser et mettre en valeur les actions en faveur du développement durable du secteur associatif

MOYENS

- Lancement d'une campagne de communication sur les éco-gestes pour les utilisateurs des bâtiments communaux
- Intégration d'une partie sur le développement durable dans le dossier de demande de subvention des associations
- Mise en place d'actions avec les Centres de Loisirs Associés à l'Ecole : Culture Y Nature, compostage, remplacement à la cantine des serviettes en papier par des serviettes en tissu
- Aide à la création de «manifestations éco-responsables» chez les organisateurs d'événements sur le territoire

► Intégrer des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans la politique culturelle de la ville



Animation de Culture Y Nature

CONSTAT

La sensibilisation pour éduquer à l'environnement peut intervenir via la politique culturelle de la collectivité.

Des actions de sensibilisation existent mais ne sont pas réparties de manière égale durant l'année.

OBJECTIFS

Proposer un programme d'animations varié sur la sensibilisation à l'environnement toute l'année.

MOYENS

- Organisation de la manifestation «Culture Y Nature» avec des partenaires locaux
- Permettre à la médiathèque d'être un lieu ressource et relais d'information sur l'environnement et le développement durable
- Echanges avec les partenaires locaux



Sensibiliser les agents communaux et les utilisateurs des bâtiments sur les éco-gestes

CONSTAT

Consommation des fluides (eau, énergie) des bâtiments communaux importante

OBJECTIFS

Réduire les consommations des fluides en sensibilisant les agents communaux et les utilisateurs des bâtiments sur les éco-gestes

MOYENS

- Lancement d'une campagne de communication sur les éco-gestes pour les agents communaux
- Incitation à l'utilisation des vélos par les agents municipaux pour des déplacements de courte distance

Agir en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables

CONSTAT

Consommation des fluides (eau, énergie) des bâtiments communaux importante

OBJECTIFS

Diminuer les consommations des fluides grâce à des travaux de rénovation

MOYENS

- Suivre et étudier les consommations de tous les fluides de la collectivité
- Mettre en place un programme de rénovation des bâtiments communaux pour réduire les consommations
- Lancer une réflexion sur l'intégration des énergies renouvelables dans les projets communaux

Développer la politique d'achat durable de la collectivité

CONSTAT

Une politique d'achat durable est déjà mise en place à travers les marchés publics

OBJECTIFS

- Poursuivre le développement des achats éco-responsables à travers une politique d'achat durable
- Sensibiliser les services de la collectivité sur les éco-labels

MOYENS

- Intégrer dans les marchés publics des critères environnementaux et sociaux de sélection des offres
- Exiger des produits éco-labellisés dans les marchés publics

Exemples d'éco-labels :

